



CONSEIL DE LA COOPÉRATION DE L'ONTARIO

ADRESSE/ TÉLÉPHONE

223, rue Main,
boîte 90
Ottawa (Ontario), K1S 1C4
T : 613-745-8619
Sans frais : 1-866-290-1168

192, avenue Spadina,
bureau 212
Toronto (Ontario), M5T 2C2
T : 416-364-4545

10, rue Elm,
bureau 604
Sudbury (Ontario), P3C 1S8
T : 705-560-1121

395, boul. Thériault,
bureau 202k
Timmins (Ontario), P4N 0A8
T : 705-267-2144 poste 227

COURRIEL

info@cco.coop

SITE

www.cco.coop

COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Projet de loi privé pour soutenir les coopératives

Toronto, le 7 décembre 2017 - La députée libérale Nathalie Des Rosiers (Ottawa-Vanier) présentera un projet de loi privé qui, s'il est adopté, permettra d'éliminer certains obstacles pour les organisations coopératives de l'Ontario.

« Nous sommes fiers du succès des coopératives en Ontario et nous savons qu'elles pourraient faire plus si les entreprises coopératives avaient des chances égales, a déclaré Nathalie Des Rosiers. Le secteur des coopératives a récemment été consulté. Le secteur a formulé des recommandations clés : aujourd'hui, je réponds à ces demandes pour nous assurer que nous avons des coopératives qui prospèrent. »

« Les coopératives ont joué et continuent de jouer un rôle très important dans les communautés franco-ontariennes, a souligné Julien Geremie, directeur général adjoint au Conseil de la coopération de l'Ontario. Près d'un Franco-Ontarien sur deux est membre d'au moins une coopérative. Le projet de loi qui est déposé aujourd'hui nous démontre l'intérêt marqué du gouvernement et des partis politiques de l'Ontario pour le renforcement du mouvement coopératif dans la province. Nous sommes très fiers de nous associer à cette mesure importante. »

Le secteur est bien connu pour sa capacité d'innovation économique et sociale. Le projet de loi visera à fournir une plus grande capacité à mener des affaires en éliminant les obstacles existants. Cela permettra aux membres des coopératives de se concentrer sur ce qu'ils font le mieux : créer des emplois, bâtir des collectivités et offrir des services essentiels partout dans la province. Le projet de loi vise à éliminer, pour les coops qui le désirent, les règles qui les empêchent de vendre plus de 50 % de leurs produits à des non-membres.

Le mouvement coopératif de l'Ontario compte environ 1 300 entreprises coopératives, dans toutes les collectivités rurales et urbaines de la province et contribue plus de 6 milliards de dollars au PIB de la province. Les membres des coopératives, les *credit unions* et les caisses populaires développent et enrichissent les communautés tout en fournissant des produits et services essentiels et en créant des milliers d'emplois.



CONSEIL DE LA COOPÉRATION DE L'ONTARIO

ADRESSE/ TÉLÉPHONE

223, rue Main,
boîte 90
Ottawa (Ontario), K1S 1C4
T : 613-745-8619
Sans frais : 1-866-290-1168

192, avenue Spadina,
bureau 212
Toronto (Ontario), M5T 2C2
T : 416-364-4545

10, rue Elm,
bureau 604
Sudbury (Ontario), P3C 1S8
T : 705-560-1121

395, boul. Thériault,
bureau 202k
Timmins (Ontario), P4N 0A8
T : 705-267-2144 poste 227

COURRIEL

info@cco.coop

SITE

www.cco.coop

À propos du Conseil de la coopération de l'Ontario :

Le Conseil de la coopération de l'Ontario est l'organisme par excellence pour l'éducation, la promotion, la concertation et l'offre de services-conseils en vue d'assurer un développement durable des coopératives et entreprises sociales francophones en Ontario. Le CCO dessert la collectivité depuis quatre bureaux à Ottawa, Toronto, Sudbury et Timmins.

Renseignements :

Julien Geremie

Directeur général adjoint
Conseil de la coopération de l'Ontario
416-364-4545
julien.geremie@cco.coop

Andrew Blackburn

Bureau de la députée Nathalie Des Rosiers
647-2000-7497